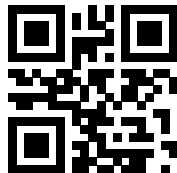




Ecrit par Echo du Mardi le 7 février 2023

SCI DU BOURBOUTON

**Attestation de parution sur echodumardi.com****Date de téléchargement de justificatif : 19 août 2026****Département : Vaucluse****Cette annonce paraîtra le 7 février 2023 sous réserves d'incidents**

Aux termes d'un acte reçu par Me FERAUD, Notaire à PIERRELATTE (26700), le 3 février 2023, il a été constitué une **société civile immobilière, dénommée SCI DU BOURBOUTON**, au **capital** de 251 000,00 €, ayant son **siège** à RICHERENCHES (84600) 160 chemin du Bourbouton et dont **l'objet social** est l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles droits ou biens immobiliers, l'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers en démembrement, la détention d'actifs monétaires, l'acquisition, l'administration et la gestion de parts de sociétés civiles de placement immobilier, la prise de participation dans d'autres sociétés civiles, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires, la mise à disposition gratuite ou non des biens de la société aux associés, exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société, le cautionnement d'emprunts, notamment d'emprunts contractés par les associés en leur nom personnel ou par les structures sociétaires dans lesquelles la société serait associée et plus généralement toutes les opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

Durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AVIGNON.

Apports en nature d'une maison à usage d'habitation située à RICHERENCHES (84600) (cadastrée section D n°551 pour une superficie totale de 6 ares 05 ca) d'une valeur de 250 000,00 € et apport en



Écrit par Echo du Mardi le 7 février 2023

numéraire à concurrence de 1. 000,00 €

Cession de parts : libre uniquement entre associés, toute autre opération de cession soumise à l'agrément de la majorité des associés représentant au moins 60% des parts sociales.

Gérant : est nommée gérante, sans limitation de durée Mme Nathalie PIVOTEAU demeurant à LA BAUME DE TRANSIT (26790), 5 rue Vieille Porte.

Pour avis Me FERAUD